

Quizz

Test de connaissances sur l'IA en éducation

Réponses et explications

— PAGE 24 —

— QUESTION 1 —

Réponses correctes : **B** et **D**

Les LLM fonctionnent par prédiction statistique successive des mots les plus probables, en s'appuyant sur les régularités identifiées durant leur entraînement sur d'énormes quantités de textes. Ils ne disposent pas d'une base de données à interroger (A) et ne réfléchissent pas comme nous (C), même si l'illusion peut être convaincante.

— QUESTION 2 —

Réponses correctes : **B** et **C**

Il n'y a aucune injonction à utiliser les IA génératives (A est faux). La diversité des postures est non seulement légitime mais contribue à former l'esprit critique des élèves en leur montrant qu'il existe plusieurs approches possibles (B). Organiser des temps d'échanges permet de construire une compréhension commune (C). Les enseignants qui n'utilisent pas l'IA ne nuisent pas à la formation des élèves tant que ces derniers développent une compréhension éclairée de ces outils (D est faux).

— QUESTION 3 —

Réponses correctes : **A** et **C**

Les IA génératives peuvent effectivement reproduire des biais présents dans leurs données d'entraînement (A) et encourager une dépendance excessive (C). Elles ne sont jamais totalement neutres car elles résultent de choix éditoriaux (données, paramètres, algorithmes) faits par leurs développeurs (B est faux). Le pharmakon désigne la double nature de la technique (remède ET poison), pas uniquement ses bénéfices (D est faux).

— QUESTION 4 —

Réponses correctes : **B** et **C**

Le cadre d'usage déconseille explicitement l'utilisation de logiciels de détection car ils manquent de fiabilité et pourraient pénaliser à tort des élèves (A est faux). Les évaluations orales (B) et la justification de la démarche (C) permettent de mesurer véritablement les apprentissages. L'interdiction totale n'est pas recommandée (D), il s'agit plutôt d'encadrer et d'accompagner les usages de manière responsable.

— QUESTION 5 —

Réponses correctes : **A** et **C**

Une IA souveraine est définie par la maîtrise de son développement et déploiement (A), garantissant protection des données et conformité réglementaire (C). Elle n'est pas nécessairement plus performante techniquement (B), et nécessite toujours des précautions d'usage conformes au cadre (D est faux).

— QUESTION 6 —

Réponses correctes : **B** et **C**

Créer du contenu pédagogique générique sans données personnelles avec une IA souveraine est conforme (B). L'anonymisation complète et irréversible permet d'utiliser des données avec des IA non souveraines (C). En revanche, saisir des données personnelles identifiantes dans une IA grand public viole le RGPD (A et D sont faux), même pour un usage pédagogique.

Votre score

6/6

Excellent !



Vous maîtrisez les fondamentaux de l'IA en éducation.

4-5/6

Très bien !



Quelques points à approfondir.

2-3/6

Bon début !



Nous vous encourageons à relire certaines sections.

0-1/6

À approfondir !



Prenez le temps de parcourir à nouveau le chapitre.